

SIGNALER UN CHANGEMENT DE SITUATION

Tout changement dans l'adresse et dans la composition du ménage (dans ces cas, il peut y avoir dégrèvement partiel ou total), doit être signalé à la CCMDL :

Par mail : om@cc-mdl.fr

Par courrier : Communauté de communes des Monts du Lyonnais
790 Allée de Pluvy - 69590 POMEYS

Par téléphone : 07 60 45 32 18
(uniquement les lundis, mardis et jeudis)

COMMENT RÉGLER SA REDEVANCE ?

Par internet sur notre site

Par prélèvements automatiques, en deux fois,
voir modalités sur notre site.

À la Trésorerie des Monts du Lyonnais
(espèces, chèques, carte bleue, virements)
8 bd de la Bardière - 69590 Saint-Symphorien-sur-Coise

Détails et règlement sur
www.cc-mdl.fr/redevance-ordures-menageres



NOUS TROUVONS ENCORE TROP DE BOUTEILLES EN VERRE DANS LES SACS NOIRS

Il faut savoir qu'une seule bouteille (0.75kg) déposée par semaine et par personne à l'échelle du territoire de la CCMDL (34 971 hab.), représente 1 364 tonnes de verres qui se retrouvent alors dans les ordures ménagères...

sachant que chaque tonne enfouie coûte 109.34€,
c'est une perte de 149 153€ !

www.cc-montsdulyonnais.fr

**Monts du
Lyonnais**
Communauté
de communes



**2020,
adoptons un
comportement
responsable**

Grâce au geste de tri
nous avons le pouvoir de
donner une nouvelle vie
à nos emballages !

Comment sont répartis les 66 € de ma redevance ?



Sac noir 28,4 €

Le coût des ordures ménagères comprend la collecte et le traitement en enfouissement (100% des déchets collectés).



Un composteur ou des poules pour réduire le poids du sac noir

Environ 30 % (soit 8.52 €) du contenu de nos sacs noirs sont des déchets organiques (reste de repas, épluchures, déchets de jardins...).



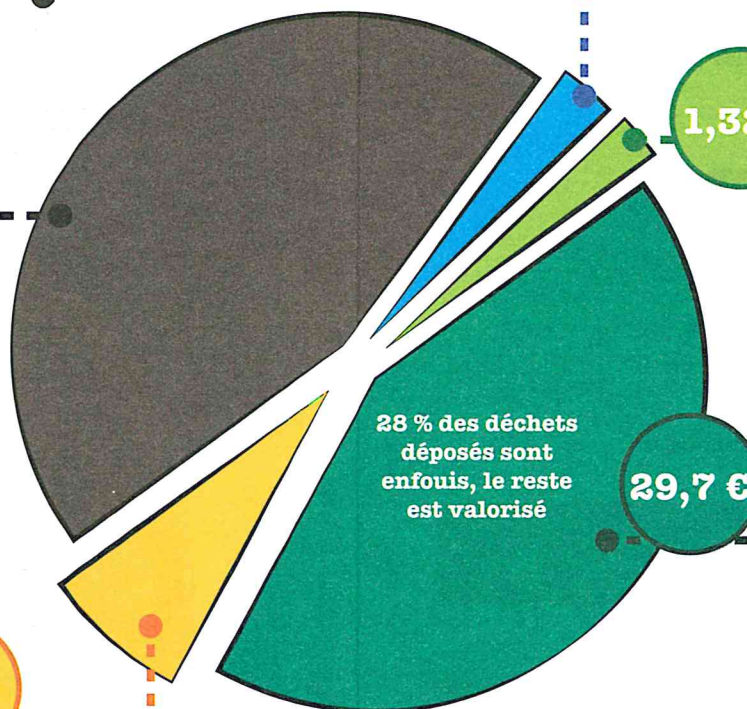
Sac jaune 4,6 €

Le coût des sacs jaunes comprend les frais de collecte et de traitement, mais sont compensés en partie par la revente pour recyclage.



Bouteilles, flacons et bidons* Briques alimentaires Boîtes métalliques Boîtes cartonnées

*les autres plastiques (polystyrène, pots de yaourts, sacs...) sont à mettre dans le sac noir



Papier

1,98 €

Le coût comprend les frais de collecte et de traitement, compensés en partie par la revente pour recyclage.

Pensez au



demandez le votre à gestion-dechets@cc-mdl.fr



Verre

1,32 €

Le coût comprend les frais de collecte et de traitement, compensés en partie par la revente pour recyclage.

La CCMDL a fait le choix de reverser 3,05 € par tonne de verre déposé dans les colonnes, à la Ligue Contre le cancer. En 2018, 4 262 € lui ont été reversés.



Déchèteries

29,7 €

Le coût des déchèteries comprend : les frais de location des bennes, leur enlèvement et leur traitement ainsi que l'accès aux déchèteries de Chazelles-sur-Lyon et Courzieu. Si la totalité des apports en déchèterie étaient enfouis le coût serait beaucoup plus élevé



Le déchet qui coûte le moins cher est celui qu'on ne produit pas



Je limite mes emballages



J'évite le gaspillage alimentaire



Je donne, je vends au lieu de jeter